



Monsieur Édouard PHILIPPE  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 Paris SP 07

Paris, le 10 avril 2020

Monsieur le Premier ministre,

Dans cette période très particulière de confinement pendant laquelle les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) se sont mobilisées pour assurer la continuité du service public de transport, au service des populations dont les déplacements sont absolument indispensables, nous souhaitons attirer votre attention sur l'impact de cette crise hors normes sur leurs ressources. Les mesures de chômage partiel qui touchent une part conséquente des salariés ainsi que la chute de la fréquentation des réseaux de transport et les remboursements d'abonnements vont lourdement impacter à la baisse le produit de la vente des titres de transport mais, aussi et surtout, le versement mobilité.

S'il est évidemment impossible, dans l'immédiat, de chiffrer précisément cet impact, nous sommes convaincus que celui-ci sera suffisamment important pour faire peser un risque lourd sur la continuité du service et sur les budgets des autorités organisatrices de la mobilité. En particulier, nous sommes très inquiets de l'impact de la crise sanitaire sur le versement mobilité qui, avec 9 milliards d'euros en année normale, représente une part importante du financement de la mobilité, notamment pour Ile-de-France Mobilités et les AOM en charge de l'organisation des transports urbains.

Qu'ils soient exploités en gestion directe ou déléguée, le maintien des services de transports publics est vital pour la bonne marche de notre pays. C'est la raison pour laquelle, en cohérence avec les déclarations du Président de la République au début de la crise, nous demandons que soit mis à l'étude un système de neutralisation de la baisse des ressources des autorités organisatrices de la mobilité. Dès que la situation sanitaire du pays le permettra, nous souhaitons pouvoir vous rencontrer pour partager avec vous les solutions de sortie de cette crise financière qui ne manquera pas de submerger les collectivités si rien n'est fait.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

Jean-Luc RIGAUT  
Président de l'AdCF

François BAROIN  
Président de l'AMF

Jean-Luc MOUDENC  
Président de France  
Urbaine

Louis NEGRE  
Président du GART

Renaud MUSELIER  
Président de  
Régions de France